

Faculté de théologie



THEO3270 Droit canonique : questions spéciales

[30h] 2 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Alphonse Borrás
Langue d'enseignement : français
Niveau : Troisième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Cours destiné à ouvrir, pour des théologiens, les problématiques et les méthodes propres aux canonistes.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Étude d'une question spéciale, variant chaque année.

Résumé : Contenu et Méthodes

En 2005-2006 :

À partir d'une brève considération de l'Église locale (cf. cc. 369-369) et des baptisés qui portent l'Évangile en ce lieu (cf. cc. 204, 208 et 228 § 1), la réalité des ministères sera traitée canoniquement par un double biais : par les ministères ordonnés (cc. 1024-1054), et d'une manière éminente l'épiscopat (cc. 375, 381, cf. c. 129sq.), et par les charges et fonctions ecclésiales (cc. 145-196 ; cf. c. 230). Une attention particulière sera portée au diaconat d'une part et à la réalité des ministères confiés à des laïcs, d'autre part, afin d'explorer au mieux les possibilités offertes par le droit canonique. Mais nous étudierons des fonctions ecclésiales aussi diverses que celles de curé, de doyen ou archiprêtre, de vicaire épiscopal ou du doyen du chapitre, d'assistant paroissial ou d'animateur en d'autres pastorales, de vicaire de paroisse ou de " prêtre modérateur ".

L'objectif est d'explorer ce thème de la "ministérialité" dans la législation de l'Église catholique latine telle qu'elle se présente dans le Code de droit canonique de 1983. Le cas échéant, on ne négligera pas de procéder à des comparaisons avec le Code des canons des Églises orientales de 1990. Cela nous aidera à cerner la particularité des dispositions de l'Église latine.

Le cours offrira ainsi la possibilité de se familiariser avec le langage canonique, de scruter le fondement théologique des institutions ecclésiales relatives aux ministères et de nous interroger sur les conditions pastorales favorables de leur fonctionnement. Ce cours reposera principalement sur des exposés magistraux mais il fera appel également à des lectures personnelles et à des débats de groupe.

Programmes proposant cette activité

THEO3DA Diplôme d'études approfondies en théologie

Autres crédits de l'activité dans les programmes

THEO31DA Première année du diplôme d'études approfondies en théologie
THEO32DA Deuxième année du diplôme d'études approfondies en théologie (2 crédits)